

Présentation Accueil de Loisirs et Périscolaire de CHOISY-AU-BAC



Lieu d'accueil : Accueil de loisirs, 300 rue du Royaumeumont 60750 CHOISY-AU-BAC

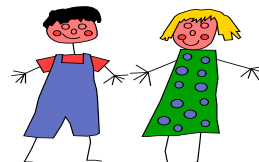
Contact : Responsable du service : **Madame CELINE DANIC**


- Tel : 03-44-40-28-18 (Pas de secrétariat, privilégier la boîte mail) @ : alsh@choisyaubac.fr

Horaires et Jours d'ouverture (En période scolaire uniquement)

LE PERISCOLAIRE : Lundi-mardi-jeudi et vendredi :

- De 7h30 à 8h30 (accompagnement jusqu'à l'école)



-  **HORAIRES** De 16h30 à **19h** (récupéré à l'école)
AVEC Départ échelonné à partir de 17h30.

LE MERCREDI De 7h30-8h à **18h (précises)**

Nos MERCREDIS ont le LABEL « PLAN DU MERCREDI, l'inscription est donc annuelle et avec l'OBLIGATION d'une présence chaque mercredi (pas de présences occasionnelles possibles)

Modalités d'inscriptions

Etape 1 : Faire votre demande **par mail** à alsh@choisyaubac.fr, en retournant les fiches de Pré-réservations de présences vous concernant.

- Fiches périscolaire pour les matins et/ou soir des lundis-mardis-jeudis et vendredis
- Fiches mercredis pour une inscription les mercredis de période scolaire

« Fiches à télécharger ci-dessous »

Etape 2 : **S'inscrire en passant par un portail de réservation : « MYPERISCHOOL »**

Comment ? Vous connecter à ce portail en cliquant sur le lien suivant [MyPérischool \(myperischool.fr\)](http://MyPérischool(myperischool.fr)) et en renseignant le code commune : **CH15YBC (voir Flyer ci-dessous)**

- 1- CREATION DU COMPTE PARENTS en suivant toutes les démarches une par une qui vous sont demandées.
 - a. Guide de démarrage avec ordinateur : https://support.myperischool.fr/hc/fr/article_attachments/14692081530129/Guide-de_marrage-MyPe_rischool-famille-web.pdf
 - b. Guide de démarrage avec smartphone : https://support.myperischool.fr/hc/fr/article_attachments/14692106227217/Guide-de_marrage-MyPe_rischool-famille-smartphone.pdf
 - c. En pièce jointe, Procédure d'inscription à Mypérischool Choisy au bac et comment insérer les justificatifs obligatoires (création réalisé par nos soins)
 - d. Les justificatifs obligatoires en périscolaire-mercredi et ALSH sont :
 - Assurance de responsabilité civile
 - Copie des vaccins (mettre bien toute les feuilles et bien renseigné sur le carnet de santé avant de faire votre copie le nom prénom et date de naissance de votre enfant)
 - Attestation numéro de CAF
- OU**
- Assurance de responsabilité civile

- Copie des vaccins (mettre bien toute les feuilles et bien renseigné sur le carnet de santé avant de faire votre copie le nom prénom et date de naissance de votre enfant)
- Attestation numéro MSA
Quand tout ceci sera en place, que nous aurons validé l'exactitude de vos documents fournis, vous pourrez aller faire vos réservations de présences.
Merci de votre patience, les vérifications de compte nous prenne beaucoup de temps,

ATTENTION

Sans le retour par mail de votre fiche de pré-réservations aucun document inséré sur votre compte MyPerischool ne sera pris en charge pour validation.

En cours d'année Il faudra compter un minimum de 10 à 15 jours entre une demande d'inscription et la possibilité de prise en charge de votre enfant.

Modalités de présences

En périscolaire, Il est possible de s'inscrire avec une réservation de présences pour tous les matins et/ou tous les soirs **et/ou** le matin **et/ou** le soir de votre choix.

Le Mercredi est une inscription annuelle avec obligation de présences chaque semaine ou de manière extrêmement régulière dans le cadre du suivi des projets d'animation proposés et les impératifs à suivre pour le Label PLAN DU MERCREDI. Néanmoins une multitude de possibilités de présences :

- Soit que le matin (arrivée échelonnée entre 7h30 et 10h30).
- Soit que le matin et le midi avec repas (départ entre 13h30 et 14h00)
- Soit que l'après-midi (arrivée entre 13h30-14h et départ entre 17h30-17h55//18h précises, fermeture des portes)
- Soit toute la journée AVEC ou SANS repas (coupure de 12h à 13h30-14h)

Obligation de fonctionnement : appliquer et respecter le règlement intérieur mis en place. **Et pour les mercredis présences chaque mercredi IMPERATIVEMENT.**

Pour plus de détails...Voir règlement intérieur ci-joint à télécharger.

Les inscriptions en périscolaire et/ou l'accueil du mercredi pour l'année 2026-2027 est ouverte :

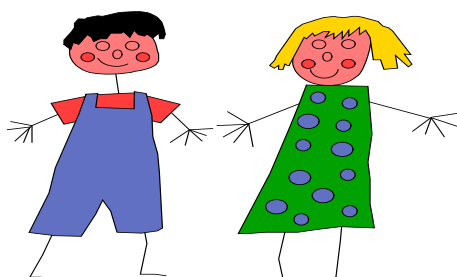
Du lundi 11 mai au vendredi 12 juin 2026.

Les pré-inscriptions et inscriptions seront prioritaires sur cette période.

L'organisation du service et le personnel sera prévu par rapport aux effectifs inscrits au 13 juin 2025.

Passé ces délais toute nouvelle inscription d'ici la rentrée de septembre 2026 ou en cours d'année 2026-2027, sera possible uniquement selon les places restantes.

Merci de votre compréhension.





Scannez le QR Code
pour découvrir
MyPérischool !



Rentrée scolaire de septembre 2023

Les inscriptions et le paiement se feront désormais par **internet** grâce à l'**application MyPérischool**.



Dès le **jeudi 15 juin 2023**, rendez-vous sur

<https://choisyaubac.myperischool.fr>

Code d'accès qui vous sera demandé à l'inscription :

CH15YBC

À partir du jeudi 15 juin, vous devrez **créer votre compte famille**, ajouter vos enfants et déposer les justificatifs d'usage dans MyPérischool. Après validation de votre compte, vous serez en mesure de suivre les différentes modalités de réservations qu'offre ce portail.

Paiement de vos inscriptions par **carte bancaire** sur votre espace parent MyPérischool



Le **Service Jeunesse** et le **service restauration scolaire** sont à votre disposition pour vous accompagner



Transmission de vos justificatifs via votre espace parent MyPérischool



Application mobile parents disponible sur Google Play et App Store



Une question ? Contactez aide@myperischool.fr
Précisez **[Choisy-au-Bac]** en objet du mail